

Bureau de la Commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mercredi 24 juin 2015
17h00-19h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Jacques	DURANTEAU
D ^r Rémy	COUDERC	D ^r Anne	GERVAIS
P ^r Béatrice	CRICKX	P ^r Paul	LEGMANN
D ^r Patrick	DASSIER	P ^r Philippe	MENASCHÉ
D ^r Michel	DRU	P ^r Christian	RICHARD

Présents DOMU (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Gwenn	PICHON-NAUDÉ	M ^{me} Christine	WELTY
M ^{me} Isabelle	PLANTEC		

Invités

M ^{me} Anne	COSTA	D ^r Christophe	TRIVALLE
M. François	CRÉMIEUX	M ^{me} Amélie	VERDIER
M. Patrick	HOUSSEL	P ^r Jean-Philippe	WOLF
M ^{me} Catherine	RAVIER		

Actualités de la CME (D^r Anne GERVAIS)

En l'absence du président de la CME, le P^r Loïc CAPRON, excusé, le D^r Anne GERVAIS, vice-présidente, a présidé le bureau. Il a été évoqué les réorganisations de temps de travail notamment pour les internes, les participants ont signalé les organisations différentes mises en place selon les services et selon les spécialités. Dans les spécialités postées où le travail clinique est déjà intégralement séniorisé cela ne pose pas de problème, dans les autres spécialités les organisations sont variables et non homogènes.

Ordre du jour de la CME du 7 juillet 2015

Informations émanant du président (P^r Loïc CAPRON)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Avis sur les conclusions des groupes stratégiques de la DOMU

Comme cela est prévu réglementairement, la CME doit juger des questions concernant la stratégie médicale de l'établissement et rendre un avis préalable à toute décision dans ce domaine.

– Interruptions volontaires de grossesse (IVG) (M. François CRÉMIEUX, P^r Laurent MANDELBROT)

En signant son [contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens](#) (CPOM) avec l'agence régionale de santé (ARS), approuvé par la [CME du 13 janvier 2015](#), l'AP-HP s'est engagée à maintenir le niveau de son offre de soins en orthogénie et à participer au projet régional pour la réduction des inégalités d'accès à l'avortement (FRIDA). Il est nécessaire de tenir ces engagements alors qu'une génération de médecins fortement impliqués dans ce domaine va partir à la retraite et que la formation à l'orthogénie n'est actuellement pas partout offerte aux internes. M. CRÉMIEUX, directeur du groupe hospitalier (GH) *Hôpitaux universitaires Paris Nord Val de Seine*, a piloté le groupe de travail mis en place par la DOMU sur ce sujet ([lettre de mission](#)), auquel participait le P^r MANDELBROT (chef de service de gynécologie-obstétrique à Louis-Mourier). Ils présenteront en **dix minutes** leurs propositions, puis la CME donnera un avis.

– Soins de longue durée (SLD) (M. Patrick HOUSSEL, D^r Christophe TRIVALLE)

Sur la base d'un rapport établi en concertation avec les gériatres de l'AP-HP, M. Jean-Baptiste HAGENMÜLLER avait présenté à la [CME du 9 juillet 2013](#) un plan d'investissement de 200 M€ sur 15 ans pour humaniser (chambres à un lit), mettre aux normes de sécurité les lits de SLD de l'AP-HP, et rééquilibrer son offre de soins au profit de Paris et de la petite couronne. Dans un [avenant](#) au CPOM approuvé par la [CME du 12 novembre 2013](#), l'ARS s'est engagée à cofinancer les 4 opérations majeures de ce plan – Sainte-Périne (Paris 16^e), Paul-Brousse (Villejuif), Émile-Roux (Limeil-Brévannes) et La Collégiale (Paris 5^e). Elle a alloué une 1^{ère} tranche ferme de 50 M€ sur la période 2012-2016 et ces 4 opérations sont inscrites dans le plan

global de financement pluriannuel ([PGFP](#)) 2014-2019 de l'AP-HP. M. HOUSSEL, directeur du GH *Hôpitaux universitaires Paris Centre*, a piloté le groupe de travail mis en place par la DOMU ([lettre de mission](#)), chargé de préciser les modalités de mise en œuvre de ce plan : financement des investissements, organisation des parcours et filières de soins après nouvelle répartition des lits y compris en filières inter-GH, adaptation des effectifs médicaux et paramédicaux au recentrage de l'activité de SLD sur les patients très lourds, développement de SLD pour patients adultes non gériatriques. Le D^r TRIVALLE (chef de service de gériatrie à Paul-Brousse) représentait la CME dans ce groupe. En **dix minutes**, ils présenteront leurs propositions, sur lesquelles la CME votera un avis.

– **Diagnostic préimplantatoire (DPI) (M^{me} Anne COSTA, P^r Jean-Philippe WOLF)**

En France, 4 centres sont autorisés à pratiquer le DPI : Nantes, Montpellier, Strasbourg et l'AP-HP, dans le centre bi-site Antoine-Béclère et Necker. Avec 320 prises en charge en 2014, ce centre a atteint son maximum d'activité à moyens constants. Les délais d'attente vont jusqu'à 20 mois avec pour facteurs limitant les examens de biologie (moléculaire et cytogénétique). Pour atteindre un objectif de 8 mois (délai incompressible) il est proposé d'augmenter les moyens des laboratoires et de viser 400 à 500 prises en charge par an. Mais il existe des incertitudes sur le financement de cette activité, reposant sur une dotation de mission d'intérêt général (MIG) dimensionnée pour 250 prises en charge. En **cinq minutes** M^{me} COSTA, directrice du GH *Hôpitaux universitaires Paris Ouest*, qui a piloté le groupe mis en place par la DOMU ([lettre de mission](#)), et le P^r WOLF (chef du service de biologie de la reproduction à Cochin-Port-Royal) qui y représentait la CME, exposeront leurs propositions sur lesquelles la CME votera un avis.

Avis sur le rapport d'activité 2014 de l'AP-HP (M^{me} Amélie VERDIER)

Depuis la mise à jour du [règlement intérieur de l'AP-HP](#) début 2015, la CME doit donner un avis sur le rapport annuel d'activité avant qu'il ne soit soumis à la délibération du conseil de surveillance. Le conseil a néanmoins approuvé ce rapport le 11 juin et les représentants de la CME dans cette instance se sont donc abstenus. Les membres de la CME sont invités à prendre connaissance de ce [rapport](#) mis en ligne sur le site de la CME pour discuter avec M^{me} VERDIER, secrétaire générale, qui le présentera en **cinq minutes**.

Point sur l'organisation et le fonctionnement des centres d'obésité (P^r Jean-Michel OPPERT)

En 2005, l'AP-HP a structuré sa prise en charge de l'obésité en créant des centres spécialisés. Cette initiative a été reprise dans le plan national obésité de 2010 et suivie d'un appel d'offres pour la création de centres spécialisés et intégrés répondant à des cahiers des charges précis. Quatre centres ont ainsi été labellisés par l'ARS en Île-de-France, dont trois à l'AP-HP (Nord, Sud et Centre). En **dix minutes**, le P^r OPPERT (chef du service nutrition à la Pitié-Salpêtrière) fera le point sur cette organisation et sur ses perspectives.

Radioprotection des patients à l'AP-HP (P^r Hubert DUCOU LE POINTE)

La [CME du 12 mai](#) a entendu un bilan sur la protection des *personnels* contre les radiations ionisantes. Le P^r DUCOU LE POINTE (radiologie, Trousseau) complètera en **dix minutes** le sujet en présentant la radioprotection des *patients*.

Politique d'accueil des patients étrangers (D^r Florence VÉBER)

En septembre 2014, le D^r VÉBER, déléguée aux relations internationales, avait présenté deux des trois thèmes prioritaires de la nouvelle politique internationale de l'AP-HP : 1. formation des professionnels de santé étrangers et développement des partenariats hospitaliers et universitaires ; 2. valorisation des savoir-faire de l'AP-HP ([diaporama](#)). Le 3^e thème concerne l'accueil des patients étrangers. La CME a déjà eu l'occasion de débattre de ce sujet (filière *Globemed*) en juillet 2012 ([CME du 11 septembre 2012](#)). Suite aux réflexions d'un groupe CME sur l'accueil des patients étrangers non assurés sociaux hors soins urgents ou aide médicale d'État (AME), il a été expérimenté un supplément de tarification de 30 % pour les prestations offertes à ces patients ([CME du 12 février 2013](#)).

Des bilans réguliers ont été présentés en sous-commission *Activités-ressources* (2 avril 2013 et 9 septembre 2014) et le groupe CME a suivi, de façon semestrielle, le développement de cette activité.

En **dix minutes**, le D^r VÉBER fera un point sur cette activité et ses perspectives.

Information sur le règlement et le calendrier électoraux de la CME et des CME locales au 4^e trimestre 2015 (M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ)

La CME, les 12 CME locales et les 5 comités consultatifs médicaux (CCM : AGEPS, HÂD, Hendaye, Paul-Doumer, San Salvador) seront renouvelés à l'issue des élections des 27 octobre (1^{er} tour) et 1^{er} décembre 2015 (2nd tour). M^{me} PICHON-NAUDÉ présentera en **cinq minutes** les détails de la procédure.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **26 août 2015**.

Anne GERVAIS, le 30 juin 2015